

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2005

Société : AGOURMI EL mostafa

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AGOURMI EL mostafa

Date de naissance : 21 mars 1951

Adresse :

Habitacle bleu

Tél. : 0666.96.22.76 Total des frais engagés : 2.983,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 19 NOV 2022

Nom et prénom du malade : Ajoumi el Mostafa

Age : 71

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Le : 19 NOV 2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19 NOV 2022	—	C. S1	250 (BD)	INPE 091174705 ICE 011288630023 Dr. N RIAH Ophtalmologue 18, 2eme etage, Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
STE PHARMACEUTIQUE C/ L'ANCA 1022 Haïdou L'Anca - Tel: 0532 95 10 28	18/11/22	233,00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

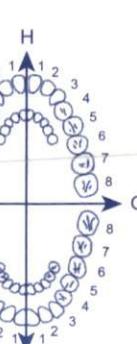
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	24 NOV 2012					25000

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient																
				COEFFICIENT DES TRAVAUX															
				MONTANTS DES SOINS															
				DEBUT D'EXECUTION															
				FIN D'EXECUTION															
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																		
	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">G</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> <td></td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> <td></td> </tr> </table>			H	D	G	25533412	21433552		00000000	00000000		00000000	00000000		35533411	11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX
H	D	G																	
25533412	21433552																		
00000000	00000000																		
00000000	00000000																		
35533411	11433553																		
	<p style="text-align: center;">[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS															
				DATE DU DEVIS															
				DATE DE L'EXECUTION															

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur N. RIAH

الدكتورة ن. رياح



Ophthalmologist (Adults and Children)

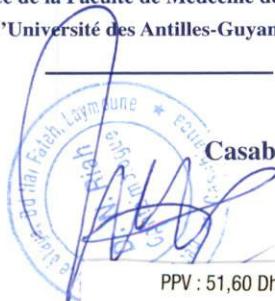
Ancienne Internist at CHU Ibn Rochd, Casablanca

Ancienne Internist at CHU de Pointe à Pitre, France

Ancienne resident at l'Hopital 20 Août

Diplomate of the Faculty of Medicine of Casablanca

and the University of Antilles-Guyane (France)



Casablanca, le :

Exclusivity in medicine and surgery (Eyes and Knees)

Institutional member of the Ibn Rochd University Hospital

Medical member of the Ibn Rochd University Hospital

Boulevard 20 - France

Medical practice since August 20

Diploma of the specialist in medicine by the University of Paris and a certificate from France

PPV : 51,60 Dhs

Bropdex® 0,3g / 0,1g

Tobramycin / Dexamethasone

Flacon de 10 ml

6 118001 272549

51,60
Bropdex

El Haj fateh
Agouim

Barcode

6 118001 070442

Laboratoires Sothema Bouksoura

Opatanol® 1mg/ml collyre en solution

Flacon de 5 ml

AMM Maroc N° 96R1/20 DMP/21/MAJ

PPV : 90,70 DHS

407253 MA

→ 18 Juillet

Barcode

6 118001 070442

Laboratoires Sothema Bouksoura

Opatanol® 1mg/ml collyre en solution

Flacon de 5 ml

AMM Maroc N° 96R1/20 DMP/21/MAJ

PPV : 90,70 DHS

407253 MA

(Signature)

Opatanol

Opatanol

Opatanol

Opatanol

STE PHARMACE HABIBA
Casablanca
C. P. 1028
78, Rue El Haj fateh
Casablanca - Tél: 0522 93 10 28

STE PHARMACE HABIBA
Casablanca
C. P. 1028
78, Rue El Haj fateh
Casablanca - Tél: 0522 93 10 28

Residence Habiba, Numéro 78, 2 ème étage, Boulevard El haj fateh - Oulfa - Casablanca

Tél. : 05 22 93 13 49

LOZZA Optique

Souk Koréa - Bloc EF

N° 132 - Casablanca

Tél.: 05.22.82.12.83

GSM : 06.25.49.49.49

N° 000949



نظارات اللوزة

سوق القريعة - بلوك

الرقم 132 - الدار البيضاء

الهاتف : 05.22.82.12.83

الهاتف المحمول : 06.25.49.49.49

Docteur : *N. RIATH*

Mr.: *El MOSTARA A Gourmi*



Nomenclature :

Montures :

Mitka optique

Mitka optique

ORMA photo gris

ORMA blanc

Type de verres :

= 5000

= 4000

* VISION DE LOIN :

OD : Axe : *120°* Cyl : *-0.75* Sph : *+2.50* = *5000*

OG : Axe : *160°* Cyl : *-0.75* Sph : *+1.50* = *5000*

* VISION DE PRES :

OD : Axe : *120°* Cyl : *-0.75* Sph : *-1.75* = *3000*

OG : Axe : *160°* Cyl : *-1.50* Sph : *-1.75* = *3000*



Odd :

= *25000*

Total : *Deux mille cinq cent DH*

Date : *24 NOV. 2012*



Ophthalmologist (Adults and Children)

Ancienne Internist at CHU Ibn Rochd, Casablanca

Ancienne Internist at CHU de Pointe à Pitre, France

Ancienne resident at l'Hopital 20 Août

Diplomate of the Faculty of Medicine of Casablanca

and the University of the Antilles-Guyane (France)

Certified in medicine and eye surgery (cataract and glaucoma)

Previous experience at the Ibn Rochd Center for Medical Research and Training

Medical experience at the Ibn Rochd Center for Medical Research and Training

Born in Paris - France

Medical experience at the Ibn Rochd Center for Medical Research and Training

Diploma of the Faculty of Medicine of Casablanca and the University of Paris



Casablanca, le :

NB Nov 2011

JL Mostafa

Aboum



Lunettes de correction

Dr. N. RIAH
Ophthalmologist
Rés Habiba, 78, 2ème étage, Bd Haj Fath
Oulfa - Casablanca

optique, M + Mme

*Vues égales
à la fin*

Anti

Surcorrectifs

MB 100

MB 100

(+2,50) + (-2,50) (-1,75) + (-1,75)

(+2,50) + (-2,50) (-1,75) + (-1,75)

Mesures basées sur les cartes

Address: 78, 2nd floor, Haj Fath Street - Oulfa - Casablanca

Résidence Habiba, Numéro 78, 2 ème étage, Boulevard El haj fateh - Oulfa - Casablanca

Tel. : 05 22 93 13 49